L'Orcemontois

Bulletin municipal

Octobre 2001 - N°40

Edito

Voilà la rentrée passée, il faut reprendre le cours normal de nos activités. Au sommaire de ce numéro, beaucoup de sujets :

la fête de l'école, les feux de la St Jean, un dossier sur l'intercommunalité ainsi que les rubriques habituelles.

Nous déplorons le décès de Daniel Bourgeois, illustre citoyen puisqu'il a été notre Maire pendant de nombreuses années. Vous trouverez le texte que Germain Drapier a lu lors des obsèques en l'église St Eutrope

Malgré la période estivale, ceux qui ont souhaité marquer leur sympathie à la famille ont été très nombreux et l'église a connu une affluence rare.

Nous souhaitons lui manifester au travers de ces lignes notre reconnaissance pour son dévouement.

La Fête de l'école



En ce samedi 23 juin 2001, l'école d'Orcemont résonnait de bruits insolites. Foin de l'atmosphère studieuse! Les leçons de géographie et les tables de multiplication avaient, contraintes et forcées, cédé la place à la musique, à la danse et aux applaudissements.

Tout cela avait commencé plusieurs semaines auparavant ; semaines pendant lesquelles les CM aux mines de conspirateurs avaient annoncé d'un air faussement contrit, les pires notes à leurs parents; les CE avaient fait tournoyer rubans et foulards à longueur de matinée; les CP et GS avaient découvert les secrets d'une chorégraphie raffinée et les plus jeunes enfin s'étaient trémoussés en cadence au son d'une musique endiablée.

Le résultat de tout cela fut un spectacle fort applaudi qui laissa les parents ébahis devant les talents insoupçonnés de leurs enfants. La remise des prix ramena un peu de solennité et les enfants reçurent avec joie les récompenses d'une année de dur labeur.

L'ouverture du buffet (préparé par les parents) fut saluée par tous. Les enfants reprirent des forces avant d'aller exercer leurs talents aux nombreux stands de la kermesse. Ils s'amusèrent et gagnèrent de nombreux lots tout au long d'un après-midi que même le soleil honora. Cette fête qui clôt tous les ans l'année scolaire est une réussite grâce à l'active participation de tous (enfants, enseignants, parents).

Elle demande un gros travail et prend du temps à tous.

Mais cela en vaut la peine, non?

Comité de Rédaction : Eric Amoros Nathalie Goumand Bernard Sigal Christine Skorupa

Feu de la St Jean



« L'épreuve du feu » pour le COMAF

Quand nous avons organisé le feu de la St Jean, le soir du 23 juin, nous étions tous inquiets :

- inquiets de réunir une organisation complexe en si peu de temps (toute l'équipe était nouvelle depuis fin avril)
- inquiets de savoir ce que la météo nous réservait
- inquiets de savoir si nous serions nombreux autour du feu.

Heureusement, vous avez été là, nombreux, sous un ciel sans nuage et toute l'équipe s'est sentie rassurée et heureuse de faire passer une agréable soirée à tous les orcemontois présents, en musique avec boissons et grillades.

C'est donc avec plus de confiance que nous invitons les orcemontois et leurs amis à notre soirée du 8 décembre dont le thème vous sera dévoilé prochainement.

Retenez bien la date du 8 décembre 2001 et surveillez bien vos boîtes aux lettres.

B. Sigal - Président du COMAF

50ème anniversaire de mariage

Le 7 juillet 2001, M. le Maire a eu l'honneur de présider une cérémonie de 50ème anniversaire de mariage à la Mairie.

M. et Mme Cogibus en étaient les heureux participants.

Nous nous joignons à leurs famille et amis afin de leur présenter nos féli-



citations pour une si longue vie commune. Nous leur souhaitons de pouvoir partager ensemble encore de nombreuses années.

Etat civil

Naissances

28/08/01 Matthieu Baudesson

18/08/01 Xavier Privat

24/08/01 Louis-Marie Charpentier

Toutes nos félicitations aux heureux parents

Mariages

16/06/01 Marie-Christine Duflou et Patrice Massot

29/06/01 Laurence Anadon et Stéphane Martin

21/07/01 Céline Ruellot et David Cousin

25/08/01 Annie Moreau et Patrick Delay

Tous nos vœux de bonheur aux jeunes mariés

Décès

03/07/01 Jean Claude Michelet (56 ans)

07/08/01 Daniel Bourgeois (83 ans)

30/09/01 Georges Guillaume (61 ans)

Nos sincères condoléances aux familles et amis

Orcemont Village

Le Site Nouveau est arrivé! Venez lui rendre visite sur www.multimania.com/orcemont. Vous y découvrirez votre village et les dernières nouvelles de l'association Orcemont Village. Orcemontoisement vôtre. OVA

Groupement paroissial

Le Père Sartorius curé de la paroisse, a été appelé à de nouvelles fonctions à Maison Laffite. Il est remplacé par le père Bui. Bienvenue à lui.

L'intercommunalité

EPCI, DGF, CIF, TPU, ... Voilà des abréviations qui paraissent impénétrables à une majorité d'entre nous.

Ils sont pourtant utilisés par les spécialistes d'un thème dont nous avons tous entendu parler : l'Intercommunalité.

Mais qu'est-ce qui se cache sous ce vocable?

L'intercommunalité, nous la pratiquons tous au quotidien au travers de choses très banales comme l'eau, les poubelles, les transports scolaires, etc...

En effet, notre commune adhère à un certain nombre de syndicats intercommunaux qui ont chacun leur spécialité : le SIAEP pour l'eau potable, le SICTOM pour les ordures ménagères, le SITERR pour les transports scolaires, etc ...

Mais au sein de chacun de ses syndicats, nous nous retrouvons avec un nombre plus ou moins important de communes parfois assez éloignées tant dans leur situation géographique que dans leurs préoccupations.

De plus, nous le savons tous, notre pays compte plus de 36600 communes (de quelques dizaines d'habitants pour les plus petites à plusieurs centaines de milliers pour quelques autres). Or bien des communes, notamment rurales, ont des difficultés à assumer financièrement toutes les charges qui leur incombent.

Afin d'apporter une solution à ce problème, notre représentation nationale par la voix de nos députés et sénateurs, a voté, en 1999, la loi sur la simplification et le renforcement de la coopération intercommunale, dite Loi Chevènement.

Cette loi propose aux communes qui le souhaitent de se regrouper au sein de « Communautés ». Ces regroupements peuvent avoir des tailles très variées : de quelques communes représentant quelques milliers d'habitants (Communautés de communes) à des ensembles composés de métropoles urbaines et de leurs communes périphériques (Communautés urbaines) en passant par des rassemblements d'une commune importante et de ses voisins (Communautés d'agglomération). Toutes ces formes de rassemblement ont une vocation : se regrouper autour d'un projet commun de développement et d'aménagement en partageant les ressources nécessaires à l'exercice des compétences liées à ce projet.

La création se déroule selon une procédure établie dans la loi où chaque commune peut être à l'origine de la proposition, où l'Etat conserve un droit de regard afin de garantir la cohérence des projets, où enfin chaque commune concernée décide de son adhésion au projet définitif.

Dans la pratique, des projets de Communautés de communes ont été proposés au Préfet.Ce dernier se prononcera sur une ou plusieurs propositions de communauté(s) de communes dans le canton.

Cette constitution de communauté(s) n'implique pas la disparition de nos communes. Chacune d'elles continue d'exister en conservant ses propres attributions : ses limites géographiques, ses services, son Etat-Civil, son école, etc...

Aucune commune ne disparaît pour se « fondre » dans un ensemble au profit d'une commune plus importante.

Enfin, des compétences disparues ou inexistantes auparavant peuvent être exercées (police de l'environnement ou gardes-champêtres intercommunaux, structures d'accueil de la petite enfance, nouvelles zones d'activité économique, ...).

Le but de la création de communautés est de simplifier l'enchevêtrement des structures intercommunales existantes et de renforcer la coopération entre nos communes.

Tout cela, nous vous le présenterons plus en détail lorsque les projets auront pris corps et gagné en précision. Vos élus sont là pour vous renseigner, n'hésitez pas à les solliciter.

Compostez vous même vos déchèts végétaux

Si vous souhaitez obtenir un composteur afin de diminuer le volume de vos ordures ménagères et de disposer ainsi d'un amendement pour la terre de votre jardin ou de votre potager, vous pouvez remplir le talon ci-dessous et le remettre à la Mairie. La mise à disposition du composteur est gratuite.



Demande de composteur

NOM : Adresse : *N° de téléphone :* (pour avertir de la date de livraison)

Bulletin municipal page 3 Octobre 2001- n°40

Daniel Bourgeois (par Germain Drapier)

C'est une pénible mission qui m'incombe aujourd'hui, de rendre un dernier hommage à celui qui fut notre guide, notre ami depuis tant d'années et qui vient de nous quitter.

Daniel Bourgeois, né à Orcemont, alors que son père était encore au combat, est toujours resté fidèle à sa commune de naissance, il y a fait sa scolarité comme tous les jeunes de cette époque.

Après son apprentissage et ses rudes tâches en travaux du bâtiment, il acquiert de solides connaissances professionnelles en complétant son travail manuel par des cours théoriques, et ceci à une époque où la vie pour la population ouvrière était difficile. Puis, hélas, la guerre est déclarée et Daniel est mobilisé.

Fait prisonnier le 15 juin 1940, interné dans un camp à Troyes, transféré à Abbeville pour être envoyé en Prusse orientale. Il s'évade le 7 août 1940, veille de son départ pour l'Allemagne. Après avoir obtenu de faux papiers d'identité par Monsieur Manceau, Maire Adjoint d'Orcemont, il prend le train pour rejoindre Orcemont, travaille dans diverses exploitations agricoles afin d'éviter d'être repris par l'Armée allemande.

Les hostilités terminées, il reprend ses activités dans le bâtiment et crée son entreprise de maçonnerie. Celle-ci prend de l'extension et réalise de nombreux chantiers à Orcemont et dans les communes environnantes.

Son dynamisme et son esprit d'équipe, reconnu par les orcemontois, le poussent à se présenter au Conseil Municipal où il est élu dès sa première candidature en octobre 1947. Quelques années après, ses collègues comprennent qu'il est le plus compétent d'entre eux pour gérer la commune et l'élisent Maire le 30 novembre 1957. Il occupera cette fonction jusqu'en mars 1989 époque à laquelle il lui semble opportun de laisser cette charge afin de disposer davantage de son temps pour se consacrer à la vie familiale et aux occupations de loisirs. Pendant toutes ces années consacrées à la mairie, il a fait grandement évoluer la commune d'Orcemont qui pendant cette période est passée de 186 à 739 habitants.

Transports en commun

Les lignes de bus s'arrêtant à Orcemont, en direction de Rambouillet sont toutes des lignes régulières.

En conséquence, elles ne sont pas uniquement réservées aux lycéens et collégiens.

Chacun peut les emprunter pour se rendre à Rambouillet.

Des horaires de ces lignes sont à votre disposition en mairie.

Parmi les nombreuses réalisations qu'il a menées à bien, on notera :

- L'adduction de l'eau aux hameaux de l'Epinay et des Rôtis.
- L'adhésion de la commune au Syndicat des eaux.
- La création du lotissement du Romaré.
- La réalisation de l'assainissement général avec la station d'épuration.
- Le lotissement communal de la Forge.
- La construction de locaux scolaires.
- La création du nouveau cimetière et l'aménagement de ses abords.
- La construction de la salle polyvalente avec le restaurant scolaire.
- L'amélioration générale de la voirie.
- L'atelier communal.
- et aussi l'établissement du Plan d'Occupation des Sols, document important pour la commune.

Daniel laissera pour les orcemontois le souvenir d'un ami, compétent et efficace, toujours à l'écoute des habitants et disposé à intervenir pour les aider à régler leurs problèmes. De par sa personnalité et son action, il a marqué la commune de son empreinte qui restera dans nos mémoires.

Depuis quelques années, il a connu de nombreux problèmes de santé, mais comme dans sa vie professionnelle et dans ses fonctions de Maire, il a toujours affronté les difficultés, et il a su accepter les soins qui lui étaient prescrits.

Nous avons aussi une pensée pour sa petite fille Hélène. Mais il aura eu au moins l'immense satisfaction de voir son fils reprendre le flambeau de la Mairie depuis mars dernier et la joie de participer récemment au mariage de deux de ses petits enfants

Les hommes comme Daniel ne meurent jamais tout à fait, ils continuent de vivre en nous. Certes, il nous manquera cruellement mais il faudra nous habituer à son absence.

Mon cher Daniel, Orcemont, aujourd'hui dans la peine est rassemblé pour te dire : AU REVOIR!

Germain Drapier - 1er adjoint au Maire Membre du conseil municipal depuis 1957.

Passeports et Cartes d'identité

De nouvelles directives sont entrées en vigueur pour la délivrance des passeports.

Pour plus de renseignements, le secrétariat de la mairie est à votre disposition aux heures habituelles d'ouverture.

Nous vous rappelons également que la délivrance des cartes nationales d'identité est gratuite.

N'attendez pas pour vous en faire établir une ou pour renouveller l'ancienne.

Bulletin municipal page 4 Octobre 2001- n°40

La vie des associations

Garderie Peter Pan

Nous cherchons une personne pour aider à la garderie du soir de 17h15 à 18h15, les lundis, mardis, jeudis et vendredis. Cette aide sera rémunérée au tarif du SMIC horaire augmenté de 10% de congés payés.

Les candidat(e)s devront avoir au minimum 16 ans.

Tél. 01 34 85 91 70 Mme Trindade pour Rdv.

Caisse des écoles

La Caisse des écoles organise le week-end du 1er et 2 décembre dans la salle Eugène Delacroix une bourse pour vendre vos jouets, livres, vêtements et bibelots. Dès maintenant, videz, triez vos articles.

Cette bourse ,servira à améliorer le budget de la Caisse des écoles. Dès mi-novembre, vous recevrez des informations complémentaires.

Petites Annonces

- Aude, élève de terminale, diplômée de Cambridge (FCE), propose des cours de soutien d'anglais aux collégiens Tél.: 01 34 85 97 59
- Envie d'un ciné?
 D'une sortie entre amis?
 D'une soirée en amoureux?
 Une question se pose : qui va s'occuper des enfants?
 Plus de soucis, je suis là pour les garder.
 Contactez Aurélie au :

01 34 85 99 96 (après 18h15) ou au 06 22 27 14 36 Pensez à vous faire plaisir en toute sécurité!

Si vous aussi vous souhaitez faire paraître une petite annonce vous pouvez remettre le texte à la

vous pouvez remettre le texte à la mairie aux heures d'ouverture habituelles ou à défaut dans la boîte aux lettres.

Foyer Rural

Le Foyer rural a repris ses activités 2001-2002 le 18 septembre à la salle Eugène Delacroix aux jours suivants :

Lundi:

- Eveil à la danse 1ère année	17h00 – 17h30
- Eveil à la danse 2ème année	17h30 – 18h15
- Initiation à la danse classique	18h15 – 19h15
- Gym-Tonic	19h45 – 20h45
- Modern'iazz adultes	20h45 - 22h00

Mardi

- Marche	9h00 - 10h00
- Rencontres récréatives (1 mardi sur 2)	14h00 - 16h00
- Boxe française	19h00 - 20h30

Mercredi

- Bibliothèque	11h00 – 12h00
- Théatre	14h30 – 16h00
- Boxe française	19h00 - 20h30

Jeudi

- Modern'jazz débutantes	17h30 - 18h15
•	18h15 - 19h30
•	18h00 - 19h30
les 8 & 22/11, 6 & 20/12, 10 & 24/01 et le 7/02	

- Gym-Tonic 19h45 – 20h45

Les rencontres récréatives se dérouleront pour le mois d'octobre le mardi 23 et pour le mois de novembre les mardis 6 et 20, concernant ces après-midi, nous proposerons du cartonnage, de la broderie, du tricot, des jeux (belote, tarot, scrabble, dames, petits chevaux).

Informations

Tarif de l'eau

Le prix du mètre cube d'eau a été fixé pour la partie communale à 7,50 F Hors Taxes (1.14 Euros)

Tarif de la cantine

Le prix du repas pris à la cantine a été fixé à 18,45 F (2,81 Euros), ce qui représente une augmentation de 2% par rapport au prix précédent.

Pizzaïolo à Orcemont

A partir du mercredi 3 octobre et tous les mercredis, le Pizzaïolo Gégé sera près de la place de la Mairie dès 18h30 pour vous servir. Vous aurez la possibilité de réserver et commander ses pizzas. Gégé vous offre une pizza Marguerita gratuite pour 5 pizzas achetées.

Repas des anciens

Le CCAS vous informe que le repas des anciens aura lieu le 24 novembre 2001. Le lieu n'est pas encore défini, mais toutes les personnes intéressées peuvent s'inscrire en Mairie. Le repas est ouvert à toutes les personnes âgées de plus de 60 ans.

À vos plumes et crayons

Nous attendons vos projets de dessin pour illustrer votre bulletin municipal. Le format retenu est une feuille 21 x 29,7 cm posé à l'horizontale (A4 format paysage). Le thème est le village. Le conseil municipal sélectionnera le meilleur dessin.

Informations

Déchets verts

Nous avons pu constater à la fin du mois d'août que la zone dédiée aux containers de récupération des déchets verts était totalement encombrées par des sacs d'herbes (tonte de pelouse). Ces sacs déposés autour des containers perturbent l'enlèvement des containers et peuvent même bloquer l'accès à la station d'épuration.

Les personnels qui procèdent à l'enlèvement des containers ont la consigne de leur entreprise de ne pas enlever les déchets situés hors des containers. Il est possible que la périodicité d'enlèvement soit à certaines périodes insuffisante.

Les représentants de la commune auprès du SICTOM mènent une action dans ce sens. Nous demandons à tous de respecter les consignes et de ne rien déposer en dehors des containers. Si la situation devait se reproduire, nous serions dans l'obligation de supprimer ces containers de ramassage.

Mais savez-vous que vous pouvez utiliser ces déchets de tonte pour le compost ou au pied de vos arbres et haies. Cela présente le double avantage d'améliorer la terre et de mieux conserver l'humidité de la terre en période estivale.

Ainsi vous pourriez diminuer le volume de déchets verts à enlever par le SICTOM et aider à apporter une solution au problème.

SICTOM

Le ramassage des ordures du mercredi 27 août n'a pu être effectué que le samedi suivant. Le SICTOM rencontre de nombreuses difficultés avec le prestataire SITA lle de France. Une procédure est en cours. Nous espérons que ces problèmes ne se reproduiront plus à l'avenir quelle que soit la solution adoptée par le SICTOM.

SIAEP

Durant l'été une canalisation d'adduction d'eau potable s'est rompue en bas de la rue de l'Epinay. Les travaux de remise en état ont été réalisés. Compte-tenu de l'âge de l'installation et de la qualité des matériaux utilisés, la commune a demandé au SIAEP le changement de la canalisation d'adduction d'eau potable alimentant le hameau de l'Epinay. à suivre...

Ramassage scolaire (SITER)

Des problèmes dans le ramassage scolaire ont eu lieu depuis la rentrée des classes.

Afin que vos représentants au syndicat intercommunal puissent totalement exercer leur pression sur le prestataire, il faut signaler en mairie tous les évènements survenus avec le plus de précision possible. Une action auprès de la CGEA est en cours.

Travaux sur la commune :

L'arsenal

Les travaux de modification du local de l'arsenal sont en cours. Ils sont réalisés par le CPO dans le cadre d'un chantier pédagogique du CFA (Centre de formation des apprentis).

La salle sera ensuite prêtée au terme d'une convention à l'association Orcemont Village afin qu'elle y installe son cyber-espace.

Salle polyvalente

La pose d'une cloison mobile à la salle Eugène Delacroix est en voie d'achèvement. La modification d'une porte intérieure reste encore à réaliser afin de rendre la petite salle conforme à la réglementation incendie. Cette opération permettra de séparer les deux salles pendant la semaine afin de mieux exploiter les locaux et mettre à la disposition des associations plus d'espace pour leurs activités.

Sécurité Routière

Une réflexion a été engagée à l'occasion des travaux sur la nationale 10 afin d'améliorer la sécurité sur le CV1 en provenance de Rambouillet et ce jusqu'à la départementale Sonchamp – Orphin.

Il va de soi qu'une action de ce genre ne prendra pleinement ses effets que si chacun respecte scrupuleusement les règles de sécurité et le Code de la Route sur l'ensemble des voies de la commune.

Nationale 10

Vous avez peut être été surpris de la rapidité avec laquelle les services de l'état ont procédé à la fermeture du CV1 au niveau de la Nationale 10.

À l'occasion du passage sur le chantier de notre maire le jeudi 30 août, celui-ci apprend fortuitement que le CV1 serait fermé dès le lundi suivant. Cette situation a justifié une information de la Mairie à l'ensemble de la population le samedi suivant afin que nul ne soit surpris de cette fermeture.

La réouverture est prévue pour la fin octobre

La mairie de Sonchamp à procédé à la fermeture de l'accès vers l'Epinay pour des raisons de sécurité des usagers.

Nous ne disposons pas à ce jour de plus d'information sur l'avancement du chantier de la Nationale 10. Dès que nous aurons des précisions nous vous les transmettrons dans un prochain Orcemontois.

Termites

Le conseil municipal a pris une délibération attestant que la commune n'est pas déclarée contaminée par les termites.

Si un résident avait connaissance d'une contamination sur notre territoire orcemontois, il doit en faire la déclaration en mairie le plus vite possible.

Bulletin municipal page 6 Octobre 2001- n°40